



ENFIN !

La nouvelle boutique de Montpellier

Lors de la séance exceptionnelle du CSE du 10 juin 2025 a été mis au vote le projet de relocalisation de la boutique de Montpellier Polygone.

Les élus **CFDT** ont voté **POUR** ce projet, en cohérence avec l'avis des salariés de cette boutique : une boutique plus vivable pour eux, et plus accueillante pour les clients comme pour nos collègues. C'est une avancée concrète que nous soutenons.

Un vote d'adhésion, OUI ! Mais pas un vote d'aveuglement pour autant.

En effet, nos collègues de cette boutique souhaitent vivement un local plus spacieux, leur permettant d'avoir enfin des locaux avec des conditions de travail améliorées .

LES ATOUTS DU PROJET :

	AVANT	APRÈS
Le back office	13M ²	88 M ²
La surface de vente	58 M ²	138 M ²
Des toilettes séparées	✗	✓
La mise en place de vestiaires	✗	✓
Un vrai bureau pour les managers	✗	✓
Un espace e-learning	✗	✓
Une kitchenette	✗	✓
Un stock plus grand	6M ²	16M ²

Néanmoins, la **CFDT** restera vigilante sur la réalisation des points suivants:

- une PVC garantie sur les deux mois de la transition (la moyenne est calculée en prenant en compte les 6 meilleurs mois sur une période glissante de 12 mois).
- l'accès à une place de parking proche de la boutique.
- un réel espace réservé aux e-learning avec de bonnes conditions acoustiques et thermiques, la mise en place d'un bureau manager adapté.

Nos revendications:

- La **CFDT** revendique un accès **PMR** pour cette boutique pour le **back-office** afin de garantir l'emploi partout pour tous.
- La **CFDT** revendique que le **dress code** soit adapté aux conditions **climatiques** et aux réalités du terrain, afin de garantir le confort et la sécurité des employés, tout en respectant l'image de marque de l'entreprise.
- Enfin, la **CFDT** revendique un **staffing** en adéquation avec les **besoins et ambitions** de l'entreprise pour cette boutique.

POURQUOI PAS MOI ?



VOS ÉLU(E)S :



M. Chartreux S. Cors N. Dudon Massias L. Lambert P. Audibert V. Derubreux S. Villedieu D. Picou-Mourlan
S. Chokri N. Jali M. Arricau M. Ben-Lakhal P. De Laitre E. Craygues P. Rivol S. Boussevard

RESPONSABLE
SYNDICAL



S. Le bihan



Suivez-nous
sur les réseaux !